**DÉfinition recommandÉe de collectivitÉs isolÉes et ÉloignÉes**

Les membres du Groupe de travail sur la santé publique dans les collectivités éloignées et isolées recommandent d’utiliser la définition citée par le ***Groupe de travail sur les collectivités éloignées et isolées du Groupe de travail sur la grippe H1N1 du Réseau de santé publique*** en 2009 en accordant une attention supplémentaire aux circonstances particulières liées à d’autres facteurs de risque, notamment l’isolement social et les déterminants sociaux de la santé, qui influent sur les résultats pour la santé des populations autochtones. Par conséquent, certaines collectivités qui n’entrent pas dans le cadre de compréhension géographique de collectivités éloignées et isolées, doivent quand même être considérées comme relevant du champ d’application de cette définition.

La définition ci-dessous reflète aussi la volonté des collectivités inuites d’être définies comme Inuit Nunangat, et non comme des collectivités éloignées et isolées, de respecter la langue et la culture uniques des régions inuites.

**DÉfinition recommandÉe de collectivitÉs autochtones ÉloignÉes et isolÉes**

**Pour les collectivités des Premières nations et des Métis :**

* Le terme « **éloigné** » désigne une région géographique où une collectivité est située à plus de 350 km du centre de service le plus proche1 et qui est accessible toute l’année par voie terrestre ou maritime normalement utilisée dans toutes les conditions météorologiques2.
* Le terme « **isolé** » désigne une région géographique qui a des vols réguliers et un bon service téléphonique, mais qui n’a pas accès à l’année par voie terrestre et/ou maritime normalement utilisée dans toutes les conditions météorologiques2.
* Le terme « **éloigné-isolé** » désigne une région géographique qui n’a ni vols réguliers ni accès toute l’année aux routes terrestres et/ou maritimes pouvant être utilisées dans toutes les conditions météorologiques2, sans égard au niveau de service téléphonique et radio disponible.

1 Dans le contexte de la santé, les centres de services se réfèrent aux services médicaux et de soins primaires, aux soins hospitaliers et préhospitaliers et aux autres services de santé nécessaires pour répondre aux besoins de santé de la collectivité.

2 Tenir compte des conditions météorologiques tout au long de l’année, y compris son incidence sur l’accessibilité à des moyens de communication fiables (téléphones cellulaires, radio et satellites) et les modes de transport (route, bateau-taxi, bateau, traversier, hydravion ou avion), ainsi que les itinéraires normalement utilisés pour entrer et sortir de la collectivité.

**Pour les collectivités inuites :**

* **Inuit Nunangat** : Les collectivités inuites que l’on appelle **Inuit Nunangat**, et non les collectivités éloignées et isolées, doivent respecter la langue et la culture uniques des régions inuites, ainsi que les défis communs en matière de déterminants sociaux de la santé, d’accès aux soins et d’infrastructure qui se posent dans toutes les collectivités inuites.

**Pour les collectivités autochtones**

* **Isolement social**: L’isolement social est une situation dans laquelle une personne entretient des contacts peu fréquents et/ou de mauvaise qualité avec autrui. Habituellement, l’isolement social est plus répandu parmi les personnes âgées autochtones et d’autres vivant en milieu urbain en raison de l’absence de systèmes de soutien traditionnel autochtone basés sur les valeurs du mieux-être individuel, la responsabilité partagée, les soins partagés et les liens de parenté. En plus des obstacles géographiques, l’isolement social doit être considéré comme relevant du champ d’application de cette définition, étant donné qu’il est un déterminant clé de la santé.
* **Considérations clés liées aux risques d’isolement social :**
	+ **Considérations pour la santé :** Les problèmes de santé physique ou mentale, y compris les enjeux de mobilité; être survivant d’actes de violence, y compris la négligence et la violence financière.
	+ **Considérations sociales et culturelles :** Absence d’amis ou de famille, inaccessibilité aux moyens de transport; perte d’indépendance; inaccessibilité aux moyens de communication (par exemple, le téléphone, le téléphone cellulaire); et la discrimination.
	+ **Considérations économiques :** incapacité de se permettre les produits essentiels (aliments sains, médicaments) et pauvreté.
	+ **Considérations liées aux autres facteurs de risque :** Racisme, expérience antérieure en établissement, le traumatisme des pensionnats indiens, vivre dans des logements surpeuplés, soutien familial insuffisant ou à; différences culturelles; différences linguistiques; isolement sur le plan politique et des compétences; inaccessibilité des services; absence d’activités culturellement adaptées et/ou inaccessibilité des activités.

**Autres considérations à prendre en compte lors de l’établissement de la priorité de la distribution du vaccin de la COVID-19 –**

* **Déterminants sociaux de la santé**

Les peuples autochtones, tant dans les réserves, dans les collectivités éloignées et isolées que dans les milieux urbains, connaissent une proportion élevée de maladies en raison de facteurs sociaux, environnementaux et économiques, enracinés dans l’histoire de la colonisation. Les déterminants sociaux de la santé, tels que l’infrastructure communautaire, l’accès à l’eau potable, l’insécurité alimentaire, la pauvreté et la surpopulation, placent les populations autochtones à risque plus élevé d’éclosion de maladies transmissibles, y compris les risques élevés d’infection et les effets néfastes sur la santé.